

Jean-François MARTINS

Adjoint à la Maire de Paris
Chargé des Sports et du Tourisme
Elu du 11^{ème} arrondissement

Paris, le **20 MARS 2015**

Nos réf. :
JFM/JD/SP213

Madame, Monsieur,

A la suite d'un nouveau cycle de négociations entre la Ville et les organisations syndicales, je souhaite vous informer des évolutions relatives au mouvement de grève touchant actuellement les équipements sportifs parisiens.

Comme vous le savez, depuis le début de ce mouvement, la Ville a réagi en adaptant le calendrier des équipements sportifs et en proposant des relocalisations le samedi et dans des équipements ouverts afin de minimiser le plus possible les effets de cette grève. Je vous avais rappelé lors d'un courrier du 16 février dernier les tenants et les aboutissants de ce mouvement de grève. Je vous avais également informé que la Ville changerait l'affectation des agents de la DJS pour assurer un maximum de souplesse dans la gestion des équipes et favoriser les réouvertures d'équipements. Cette décision a été prise dès le week-end du 28 février.

J'ai appris aujourd'hui que l'Assemblée générale convoquée par l'intersyndicale a refusé le protocole de sortie de grève proposé par l'Exécutif parisien le 12 mars dernier et a décidé d'étendre le mouvement de grève au mercredi, après l'avoir étendu le mois dernier au samedi. Les organisations syndicales marquent ainsi une étape supplémentaire dans leur fuite en avant mettant à mal le dialogue social et le service public en renforçant un mouvement de grève qui pénalise durement les usagers sportifs.

Je condamne fermement cette position irresponsable qui rejette des propositions visant à revaloriser le pouvoir d'achat des agents techniques de la DJS et à proposer une sortie de conflit par le haut. La dernière proposition formulée par la Ville était la suivante : une prime annuelle passant de 260 à 629 euros en moyenne, soit un gain mensuel de 30 euros. Par ailleurs, ces agents perçoivent dans le cadre du travail du dimanche, une prime de roulement et une prime par dimanche travaillé pour un montant de 90 euros pour une moyenne de 12 dimanches travaillés.

.../...

Depuis plusieurs mois, la Ville n'a cessé de négocier avec les organisations syndicales pour prendre en compte la spécificité des agents de la DJS dans leurs conditions de travail, en particulier le dimanche (conditions de la pause du midi, fréquence des dimanches travaillés, amplitude horaire étendue,...) via la revalorisation de cette prime annuelle. Aux propositions de sortie du conflit, les organisations syndicales ont répondu, à chaque fois, par un durcissement inadmissible de la grève affirmant ainsi leur volonté de déstabiliser le mouvement associatif déjà lourdement pénalisé.

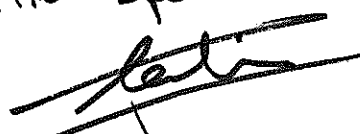
Je sais que cette décision des syndicats d'étendre la grève au mercredi s'ajoutant à une situation difficile qui n'a que trop duré ne sera pas sans conséquence pour les associations sportives parisiennes. Néanmoins, la Ville ne saurait céder au chantage désormais clairement exprimé par les organisations syndicales. Toute proposition supplémentaire serait irresponsable, au regard des conditions de financement du service public du sport et du respect des engagements budgétaires de la municipalité parisienne.

Nous serons donc amenés dans les prochains jours à prendre de nouvelles mesures fortes pour répondre au risque de voir annuler un grand nombre de compétitions sportives et ainsi apporter notre soutien au mouvement sportif parisien. Ainsi, je suis déjà en mesure de vous annoncer que la Ville de Paris va désormais mobiliser des agents vacataires, sur la base du volontariat, en complément du redéploiement de ses personnels non-grévistes qui travaillent le week-end, déjà décidé mi-février. Elle sera mise en œuvre à partir du 28 mars.

La proposition formulée par la Ville aux agents grévistes reste valable à la condition d'une fin de conflit immédiate.

Une fois encore, je n'aurais pas de mots assez forts pour vous remercier de la compréhension dont vous faites preuve et pour souligner l'énergie et l'intelligence du mouvement sportif dans la gestion des effets de cette grève.

En vous exprimant mon soutien et ma détermination, je vous adresse, Madame, Monsieur, ma sincère considération.

Aux Aires Sportives

Jean-François MARTINS